

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4207>



Etats généraux du Second degré

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 9 septembre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'alternance politique suscite l'espoir d'une nouvelle politique, notamment pour la jeunesse, pour l'Éducation et pour nos métiers. Le SNES porte l'exigence et la nécessité d'une rupture. Il faut que cet espoir et cette rupture deviennent rapidement une réalité.

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé l'examen au Parlement avant la fin 2012 d'une nouvelle loi d'orientation pour l'Éducation ainsi qu'un ensemble de mesures associées pour refonder l'école de la République.

Dans cette perspective le gouvernement a lancé au début du mois de juillet une large concertation. Le SNES y prend toute sa part (Voir les [comptes-rendus](#)). Cette future loi d'orientation doit pour les personnels répondre à un objectif prioritaire : redonner un avenir au système éducatif et à nos métiers.

Les personnels du second degré doivent se saisir de cette occasion pour faire entendre leurs analyses, leurs revendications, leurs espérances. C'est le sens des « États généraux du Second degré » que lancent le SNES, le SNEP et le SNUEP. Il s'agit donc, partout en France dans tous les établissements, de prendre la parole et de rédiger des cahiers de revendications pour l'amélioration du système éducatif et de nos conditions de travail, afin de peser sur la future loi d'orientation et de construire ensemble l'avenir.

- Le calendrier -

- **Septembre** : réunions dans les établissements à l'initiative des personnels et rédaction d'un cahier revendicatif de l'établissement.
- **Première quinzaine d'octobre** : réunion des S1 et représentants d'établissements à l'initiative des S2 ou S3 pour rédiger une synthèse départementale ou académique des revendications et désigner les délégués (3-5) à la journée de synthèse nationale.
- **Jeudi 25 octobre** : journée de synthèse nationale des cahiers de revendications à Paris, au théâtre du Gymnase. Cette journée a un double objectif : donner une importante visibilité médiatique à notre démarche et permettre l'expression directe des établissements.
- **Début novembre** : publication d'un document de synthèse des États généraux pour diffusion large et médiatisée, notamment à l'occasion du Salon de l'Éducation (22-25 novembre 2012).

- Les modalités de mobilisation dans les établissements -

Il s'agit d'inciter les personnels à se réunir pour rédiger dans chaque établissement un « cahier revendicatif » construit autour des difficultés aux quelles ils sont confrontés et de l'expression de leurs revendications pour l'amélioration du système éducatif et de leurs conditions de travail.

La réunion peut commencer par un court état des lieux de la rentrée pour cibler les dysfonctionnements. Il s'agit ensuite et surtout de porter des analyses et des revendications sur au moins trois axes majeurs, qui constituent autant de leviers d'un changement :

- **la cohérence du second degré** (contenus enseignés, pratiques, place du collège, rôle du lycée, orientation, éducation prioritaire, rythmes et vie scolaires...)
- **les personnels** (formation, recrutement, revalorisation, missions et statut...)
- **le fonctionnement du service public** (nature et prérogatives de la hiérarchie, évaluation, autonomie et démocratie dans l'établissement...).

Chaque équipe, selon la réalité de son établissement, peut investir une partie seulement de ces axes de réflexion, ou tout autre qui semblerait plus pertinent.

- Les outils du débat -

– Plaquette "Enjeux et propositions" (16 pages) :

